

DÉCLARATION DES REVENUS 2015

15

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Envoyez votre déclaration au centre des finances publiques de votre domicile **au plus tard le 18 mai** ou déclarez sur impots.gouv.fr.

Vous déposez une déclaration pour la première fois	Cochez ►
Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez :	N° FIP ►
	N° fiscal ►
	N° fiscal du conjoint ►

NUMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2	
Monsieur	Madame	Monsieur	Madame
Nom de naissance			
Prénoms			
Date de naissance			
Lieu de naissance			
DÉPARTEMENT		DÉPARTEMENT	
COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER		COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	
Nom auquel vos courriers seront adressés			
Votre téléphone			
Votre mél			

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2016

Adresse	N°		RUE														
	CODE POSTAL		COMMUNE														
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT			RÉSIDENCE					NB. PIÈCES					
Statut	☐	☐	☐	☐													
	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE	COLOCATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEMENT			NOM DU PROPRIÉTAIRE					NOM DU COLOCATAIRE					

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Changement d'adresse en 2015				Date du déménagement				2 0 1 5				
Adresse au 1 ^{er} janvier 2015	N°		RUE									
	CODE POSTAL		COMMUNE									
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENTE							
Changement d'adresse en 2016				Date du déménagement				2 0 1 6				
Adresse actuelle	N°		RUE									
	CODE POSTAL		COMMUNE									
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENTE							

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez la case ► ☐ OUI

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, apposez votre cachet et cochez la case ØTA ☐

À

Le

SERVICES GESTIONNAIRES	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
------------------------	--------------------------------------	------------------------------------

Marié(e)s M ☐ Célibataire C ☐
 Divorcé(e)/séparé(e) D ☐ Veuf(ve) V ☐
 Pacsé(e)s O ☐

[illegible]

N° fiscal de votre conjoint

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2015 B ☐

- Divorce/séparation/rupture de Pacs Y | | | | **2 0 1 5**

- Décès: déclarant 1 z | | | | **2 | 0 | 1 | 5**

déclarant 2	Z				2 0 1 5
-------------------	---	--	--	--	----------------------

au cours desquelles vous viviez seul L ☐

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail)
pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité
d'au moins 80 % P ☐

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2015, remplissait ces conditions F ☐

- vous avez plus de 74 ans et vous remplissez ces conditions;
- ou vous avez plus de 74 ans et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire;
- ou votre conjoint décédé en 2015 bénéficiait de la demi-part supplémentaire.

- Vous êtes mariés ou liés par un Pacs et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans, remplit ces conditions..... S ☐

- Vous avez une pension de veuve de guerre G ☐

Vous êtes célibataire, divorcé, séparé et, au 1^{er} janvier 2015, vous viviez seul avec vos enfants ou des personnes invalides recueillies sous votre toit, *cochez la case*.....

ou nés en 2015 ou handicapés quel que soit l'âge..... F

Année de naissance.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité..... G

Année de naissance.....

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

ou nés en 2015 ou handicapés quel que soit l'âge..... H

Année de naissance.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité.....	
---	--

Année de naissance.....

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 %..... R

Année de naissance.....

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

avec enfant		
sans enfant		

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés

de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Nom, prénom

Date et lieu de naissance

Nom, prénom

Date et lieu de naissance

[illegible]

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS ET RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Autres revenus imposables <i>pré retraite, chômage</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an	1AI COCHEZ	1BI COCHEZ	1CI COCHEZ	1DI COCHEZ

LA PRIME POUR L'EMPLOI N'EST PAS RECONDUITE EN 2016. VÉRIFIEZ SUR CAF.FR SI VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE LA PRIME D'ACTIVITÉ VERSÉE PAR LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES.

PENSIONS, RETRAITES, RENTES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites, rentes	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW	1BW	1CW	1DW

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	2DH
Autres produits de placement soumis à un prélèvement libératoire	2EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*

Revenus des actions et parts	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2FU
Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée d'au moins 8 ans	2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Produits des contrats d'assurance-vie d'une durée inférieure à 8 ans et distributions	2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	2TR
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe n'excédant pas 2 000 € taxables sur option à 24 %	2FA

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR, 2FA déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH
Frais et charges déductibles	2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2AB
Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2015	2CK

3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value :	
- plus-value après application éventuelle des abattements	3VG
- abattement pour durée de détention de droit commun	3SG
- abattement pour durée de détention renforcé	3SL
Moins-value 2015	3VH

4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier: recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE
Adresse de la location	
Revenus fonciers imposables	4BA
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB
Déficit imputable sur le revenu global	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	4BZ COCHEZ

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer <i>n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration</i>	ØXX
Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.	

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible calculée sur les revenus du patrimoine6DE

1^{ER} ENFANT

2^E ENFANT

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs: décision de justice définitive avant 20066GI6GJ

Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs6EL6EM

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...): décision de justice définitive avant 20066GP

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,...)6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions prévues par les articles 156,II et 156 bis du code général des impôts6DD

Nature des déductions diverses

ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

PERS. À CHARGE

Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés6RS6RT6RU

Plafond de déduction6PS6PT6PU

Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint6QR

Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2015 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes6QW

Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO6QS6QT6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons à des organismes établis en France

- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 529 €)7UD

- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général7UF

- Dons et cotisations versés aux partis politiques7UH

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

PERS. À CHARGE

7AC7AE7AG

Nombre d'enfants poursuivant leurs études

COLLÈGE

LYCÉE

ENS. SUPÉRIEUR

- Enfants à charge7EA7EC7EF

- Enfants à charge en résidence alternée7EB7ED7EG

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1^{er} janvier 2015

1^{ER} ENFANT

2^E ENFANT

3^E ENFANT

- Enfants à charge7GA7GB7GC

- Enfants à charge en résidence alternée7GE7GF7GG

Nom et adresse des bénéficiaires

Services à la personne. Sommes versées pour l'emploi à domicile:

• si en 2015 vous (et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi7DB

• si en 2015 vous (ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi7DF

• si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA7DD

- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65, ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses7DL

- Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile7DQ

- Vous (ou votre conjoint ou une personne à votre charge) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 %7DG

Nom et adresse des bénéficiaires

Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap

7GZ

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

1^{RE} PERSONNE

2^E PERSONNE

7CD7CE

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale Offres de prêt émises avant le 1.1.2011

- Logements anciens acquis au plus tard le 30.9.2011 et logements neufs acquis ou construits au plus tard le 31.12.20097VZ

- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2010 au 31.12.20107VV

- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2011 au 30.9.20117VT

- Logements neufs BBC acquis ou construits du 1.1.2009 au 30.9.20117VX

8 I DIVERS

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

Élus locaux indemnités de fonction soumises au régime de la retenue à la source8BY8CY

Retenue à la source en France Report de l'annexe n° 2041 E ou impôt payé à l'étranger Report de la déclaration n° 20478TA

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif autres que les salaires et pensions8TI

Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français8TK

Plus-values en report d'imposition non expiré8UT

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires8FV

Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger joignez la liste des contrats8TT

Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre8UU

**SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS POUR LA PREMIÈRE FOIS
COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2015

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

- > Copie du dernier avis de taxe d’habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2015
- > Attestation d’hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2015

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d’occupation d’une chambre d’hôtel délivrée par le gérant de l’hôtel où vous résidez au 31 décembre 2015

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER OU PAR UNE ASSOCIATION

> Attestation délivrée par l’association agréée ou le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2015

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU’À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des parents	
Adresse des parents	

**CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES
AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.**

**SANS RÉPONSE DE VOTRE PART,
VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**

**VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D’AVIS D’IMPOSITION
OU DE NON IMPOSITION.**

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés

Domiciliés à

Attestent avoir hébergé

À leur domicile depuis le

jusqu'à ce jour

ou jusqu'au

Fait à

Signature

le

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.